

délibération D_2022_5_6

OBJET : Décision modificative achat de bancs

Monsieur le maire propose d'installer deux bancs au cimetière et un banc place du Lavoir.
La société SEMIO propose une promotion pour l'achat de 3 bancs en pin longuer 180 cm au tarif de 883,20 € TTC livraison comprise.
Le maire propose d'inscrire cette dépense par décision modificative à l'opération 100 par diminution des crédits ouverts au chapitre 020 dépenses imprévues pour un montant de 884 €.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de 3 bancs pour un montant TTC de 883,20 €
Il s'engage à ouvrir les crédits nécessaires à l'article 2188 opération 100 et de réduire les crédits au chapitre 020 pour un montant de 884 €.